



Ouest **Rhodanien**

Communauté d'agglomération

La COR (69), avec sa situation au cœur de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et connectée à la métropole lyonnaise grâce à l'A89, est une agglomération attractive et en plein développement, qui compte 31 communes et plus de 51 000 habitants.

Territoire pilote de sobriété foncière visant à devenir un Territoire à énergie positive, la COR s'est engagée, à travers son Projet de territoire, à intégrer la transition énergétique et écologique dans ses politiques publiques.

La COR recherche

un technicien aménagement de l'espace (Femme/Homme) en contrat de projet de 2 ans

La COR a réalisé en 2023 son Schéma d'accueil des entreprises permettant d'asseoir sa stratégie immobilière et foncière de développement économique au sein de ses 19 zones d'activités d'intérêt communautaire.

En lien avec les ambitions du territoire, les projets d'aménagements économiques se construisent dans une démarche d'exemplarité en intégrant notamment : des exigences de qualité architecturale et paysagère, de transition énergétique, et de densification.

I. Missions

Placé sous la responsabilité du chef de service, le technicien aménagement de l'espace rejoindra une équipe de 6 personnes au sein du service Attractivité et développement économique, au sein de la Direction Attractivité économique, emploi, aménagement et services aux usagers.

Le technicien aménagement de l'espace sera le binôme opérationnel de la cheffe de projets aménagements économiques.

Le technicien aménagement de l'espace a pour missions de :

- ✓ **mettre en œuvre les projets d'aménagement économique ;**
- ✓ **suivre des projets de requalification de friches industrielles en lien avec l'EPORA ;**
- ✓ **réaliser les diagnostics et être le pilote l'entretien des zones d'activités et du patrimoine économique de la collectivité, en lien avec les services communaux ;**
- ✓ **assurer l'interface auprès des partenaires, opérateurs et prestataires : géomètres, maîtrise d'œuvre, aménageurs, services techniques communaux etc.**

II. Activités

Mettre en œuvre les projets d'aménagement économique :

- ✓ Elaboration des cahiers des charges de recrutements des missions de pré-programmation, d'AMO et de maîtrise d'œuvre ;
- ✓ Analyse des offres et participe à la Commission d'appels d'offres ;
- ✓ Suivi des bureaux d'études en charge des missions de pré-programmation et de maîtrise d'œuvre ;
- ✓ Rédaction des pièces techniques nécessaires à la consultation des entreprises et à l'attribution des marchés publics ;
- ✓ Suivi des travaux et des concessionnaires réseaux.

Suivre les projets de requalification de friches industrielles en lien avec l'EPORA :

- ✓ Validation des programmes de travaux ;
- ✓ Conception, coordination et suivi des travaux de l'implantation à la réception ;
- ✓ Consultation des gestionnaires de réseaux, des partenaires institutionnels et des prestataires externes ;
- ✓ Suivi du planning et avancement, (communication interne et externe) ;
- ✓ Coordination et gestion de l'exécution de chantier garantissant la qualité technique, administrative, budgétaire et juridique.

Réaliser les diagnostics et être le pilote de l'entretien des zones d'activités et du patrimoine économique de la collectivité, en lien avec les services communaux

- ✓ Diagnostic de l'éclairage public au sein des zones d'activités ;
- ✓ Suivi techniques des bâtiments des pépinières d'entreprises ;
- ✓ Suivi et gestion de la signalétique dans les zones d'activité.

Assurer l'interface auprès des partenaires, opérateurs et prestataires : géomètres, maîtrise d'œuvre, aménageurs, services techniques communaux, etc.

Le technicien aménagement de l'espace pourra être mobilisé sur des projets d'aménagement de la direction, tel que le projet de cheminement doux le long de la zone d'activité Tarare Ouest.

III. Profil recherché

Formation

- ✓ BAC + 2 en Génie civil, travaux publics ou géomètre, ou expérience professionnelle similaire.

Connaissances

- ✓ Connaissances en aménagement du territoire, gestion et sécurité des travaux, VRD ;
- ✓ Connaissances en marchés publics de travaux et de maîtrise d'œuvre ;
- ✓ Maîtrise des logiciels bureautiques usuels, DAO et SIG.

Savoir-faire

- ✓ Capacité à conduire des projets ;
- ✓ Animation de collectif, aisance dans la conduite de réunions ;
- ✓ Qualités rédactionnelles et relationnelles.

Savoir-être

- ✓ Capacité à travailler en équipe et de manière transversale ;
- ✓ Organisation ;
- ✓ Autonomie ;
- ✓ Pédagogie.

Permis B.

Mise à disposition d'un véhicule de service pour les déplacements professionnels, sans remisage à domicile.

IV. Informations sur le poste

Poste à pourvoir au 1^{er} janvier 2025

Cadre d'emploi : Technicien

Service : Attractivité et développement économique

Temps de travail : 39 heures + RTT

Lieu de rattachement : Tarare, déplacements réguliers sur le territoire

Statut : contractuel

Avantages et rémunération : rémunération statutaire + RIFSEEP + chèques déjeuners + CNAS + participation complémentaire santé et prévoyance labellisée.

La lettre de motivation et le CV sont à adresser **jusqu'au 31/01/2025** :

- par mail, à recrutement@c-or.fr
- ou par courrier à Monsieur le Président de la COR - 3 rue de la Venne - 69170
TARARE

Les entretiens auront lieu en présentiel, au siège de la COR, à Tarare ; le 13 février 2025.

Pour tout renseignement concernant le poste, contacter Madame Marie TANGUY, Directrice attractivité économique, emploi, aménagement et services aux usagers au 06.10.89.79.45 ou marie.tanguy@c-or.fr